

exactement le rythme poétique, à ce point qu'en l'absence de la mélodie disparue, la structure seule des vers permet de retrouver avec certitude le contour rythmique des morceaux. Nous savions encore que la musique grecque connaissait plusieurs tons, dont les plus usuels étaient le lydien, le phrygien et le dorien et trois sortes de gammes, la chromatique, la diatonique et l'enharmonique, qui donnaient naissance à trois genres différents. Et nous étions un peu, avec tout cela, on l'a dit ingénieusement, « dans la situation de gens qui, pour juger de l'architecture grecque, n'auraient d'autres documents que Vitruve et quelques médiocres bâtisses d'époque romaine ¹ ».

Ce n'est point ici le lieu de suivre M. Th. Reinach dans les fines et délicates analyses qu'il a faites de la musique des hymnes de Delphes. Il suffira de dire qu'ils sont écrits dans une mesure actuellement assez rare, la mesure à cinq temps, le premier dans le ton phrygien, dans le genre chromatique et le mode dorien, le second principalement dans le ton lydien, dans le genre diatonique et dans un mode mixolydien. L'un et l'autre d'ailleurs, et le second plus spécialement, mélangent avec un art très raffiné et très savant les genres, les tons et les modes, et ces complications ne laissent pas d'abord de faire éprouver quelque surprise à l'auditeur. Il est plus intéressant peut-être de définir le caractère de cette musique : « Elle se distingue, dit M. Th. Reinach, par la netteté et la précision des contours. Elle n'a rien de commun avec les vagues et flottantes psalmodies de la musique orientale moderne, dont une théorie superficielle voudrait rapprocher la musique des Grecs.

1. Th. Reinach, *Rev. des Études grecques*, 1894, p. xxxi.